

# CODE DE SIGNALEMENT RISQUES DE MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

## SOYEZ TOUJOURS ATTENTIF

1

### FACTEURS À RISQUE

- Un des parents vient d'un pays à risque
- La maman a elle aussi été excisée
- Les sœurs ont été excisées
- Pression sociale ou familiale
- Visite régulière dans le pays d'origine ou dans un pays voisin où les MGF sont courantes. Ce qui peut être préoccupant est que le voyage ne se fait qu'avec les jeunes filles
- Niveau d'intégration (durée du séjour en Belgique, réseau social, etc.)
- Menace d'un mariage forcé
- Changements dans le contexte familial
- Changement d'école soudain après des vacances scolaires

## SUIVEZ ET CONSIGNEZ DANS L'INTÉRÊT DU MINEUR

2

Assurer une surveillance via des contacts avec la maternité (si la mère est excisée et enceinte), ONE, PMS, SOS Enfants, pédiatre

Faire signer une déclaration sur l'honneur aux parents, dans laquelle ils affirment ne pas faire exciser leur enfant

Fixer un rendez-vous avec les jeunes filles avant et après un voyage à l'étranger

Risque possible  
Pas imminent

Renvoi des parents vers des associations spécialisées GAMS et INTACT

Refus des parents

## PROTÉGEZ

1. Mettez la victime en sécurité par tous les moyens possibles
2. Assurez les soins adéquats si l'excision a été effectuée
3. Examinez si d'autres jeunes filles courent un risque
4. Demandez l'avis d'associations spécialisées GAMS et INTACT
5. Signalez-le au procureur du Roi

Si le danger est écarté, restez quand même attentif à l'avenir (et répétez éventuellement les précédentes étapes) en cas de présence ou naissance d'une sœur plus jeune

Risque imminent et réel  
Constatation d'une MGF effectuée

3

## CONTACT

asbl GAMS Belgique  
info@gams.be  
02/219.43.40

asbl INTACT  
contact@intact-association.org  
02/539.02.04  
0497/55.04.56

Centre de référence:  
Bruxelles 02/506.70.91  
cemavie@stpierre-bru.be  
Gand 09/332.37.82  
ou 09/332.37.85

Plus d'informations: <http://www.strategiesconcertees-mgf.be/scmgf-15/>